ASA | SVV

Schweizerischer Versicherungsverband
Association Suisse d'Assurances
Associazione Svizzera d'Assicurazioni
Swiss Insurance Association

Destinataires aux directeurs des sinistres des compagnies membres de l'ASA
aux destinataires de la circulaire LAA
aux destinataires de la circulaire maladie/accidents
aux membres du groupe de travail Dommage corporel et réinsertion
aux membres de la commission Maladie complémentaire
aux membres de la commission Évaluation du risque médical
aux anciens participants aux cours

A transmettre aux responsables de la gestion des dossiers, du traitement des demandes et à toutes les personnes intéressées.

Zurich, 27 janvier 2021

Invitation au cours « Handicap psychique et réinsertion » 2021 à Lausanne

Madame, Monsieur,

Un handicap ou des troubles psychiques rendent le processus de réinsertion particulièrement délicat et difficile. En conséquence, nous organisons depuis 2014 des cours sur le thème «Handicap psychique et réinsertion» en Suisse Allemande et depuis 2018 en Romandie. En raison de la réponse très positive et de la forte demande, nous sommes heureux de pouvoir vous proposer un autre cours à Lausanne au second semestre 2021. Nous espérons que la situation épidémiologique permettra qu'une telle formation puisse avoir lieu physiquement d'ici là.

Ce cours sera donné complètement en langue française est réparti sur trois jours non consécutifs. Il thématisera en particulier les relations avec des personnes souffrant de troubles psychiques dans le cadre de la réinsertion. Il est donné par les trois même spécialistes que l'année précédente :

- Dr Christine BESSE, Médecin Psychiatre Psychothérapeute FMH, Médecin associée, Département de Psychiatrie CHUV ;
- Madame Danièle SPAGNOLI, psychologue psychothérapeute FSP, Service de psychiatrie communautaire, Coordinatrice cantonale Ressort Département de Psychiatrie CHUV ;
- Monsieur Zijad KICARA, Spécialiste en Réinsertion Professionnelle AI, collaboration OAI-Ressort, Office de l'assurance-invalidité pour le canton de Vaud.

ASA | SVV

Public cible
Le cours s'adresse en premier lieu aux case managers et aux inspecteurs de sinistres des assureurs privés, mais aussi aux experts en assurances ou aux juristes intéressés.

Contenu
En raison de la grande disparité du niveau de connaissances des participants, la formation commence par une présentation des bases sur les troubles psychiques. Elle sera complétée par un bon mélange entre interventions de spécialistes, études de cas et exercices pratiques. Tout au long de la formation, les participants sont invités à tester leurs acquis en étudiant des cas concrets, qu'ils peuvent d'ailleurs suggérer eux-mêmes.

Comme le cours est proposé sous la forme d'atelier, le nombre de participants est limité à 18 personnes.

Dates
Mardi, 31 août 2021
Lundi, 4 octobre 2021
Mardi, 16 novembre 2021

(chacun de 9h à 17h)

Lieu
Vaudoise Assurances, Cèdre 3, Campus, av. des Bains 1, 1001 Lausanne
Si la situation épidémiologique ne permet pas une mise en œuvre physique, le cours se déroulera sous forme de webinaire.

Frais de participation
Les frais de participation à un cours de trois jours, y compris la documentation et les repas, s'élèvent à 1200 CHF pour les sociétés membres de l'ASA et à 1500 CHF pour les non-membres.
Un nombre minimal de participants doit être atteint pour que le cours soit organisé.

Inscription
Vous pouvez vous inscrire pour le cours sur le site Internet de l'ASA sous www.svv.ch/fr/cours-lausanne

ASA | SVV

Veuillez-vous inscrire avant le **30 avril 2021** au plus tard. Le nombre de places étant limité, les inscriptions seront traitées par ordre d'arrivée. L'inscription est définitive. En cas d'empêchement, vous pouvez bien évidemment vous faire remplacer (veuillez néanmoins nous en informer).

En espérant avoir le plaisir de vous accueillir à Lausanne, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Association Suisse d'Assurances ASA

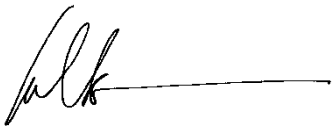

Dr Bruno Soltermann
Médecin-chef ASA